

COUVERTURE	RÉGIME TRADITIONNEL	RÉGIME MODULAIRE		
		A	B	C
Vie	1 x le salaire	1 x le salaire	1 x le salaire	10 000 \$
Décès, mutilation par accident				
Frais médicaux				
• franchise	25 \$/50 \$	25 \$/25 \$	25 \$/50 \$	25 \$/100 \$
• coassurance	80 %	80 %	80 %	75 %
Soins dentaires				
• prévention	80 %	80 %	-	-
• restauration de base				
• soins majeurs	50 %	50 %		
Invalidité courte durée	60 %	60 %		
Invalidité longue durée				
	Choix de groupe	Choix individuel		